

## Centre Yonne → Vie locale

## À VOTRE SERVICE

## L'YONNE RÉPUBLICAINE

■ **Rédaction.** 10, quai Henri-Ragobert, à Joigny. Tél. 03.86.92.16.50. Fax 03.86.92.16.59. E-mail : centreyonne.yr@centrefrance.com  
 ■ **Publicité.** Tél. 03.86.92.16.50. Fax 03.86.92.16.59. E-mail : publicite-joigny.yr@centrefrance.com  
 ■ **Abonnements.** Tél. 0810.61.00.89 (n° Azur, coût d'une communication locale). E-mail : abo.lyonnerepublicaine@centrefrance.com

## URGENCES

**PHARMACIES DE GARDE.**  
 Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3237 (0,34 € la minute)  
**HÔPITAL.** Tél. 03.86.92.33.33.  
**POLICE MUNICIPALE.**

**Joigny.** Place Jean-de-Joigny. Tél. 03.86.62.09.38.

**Migennes.** Villa des Briques. Tél. 03.86.80.02.13.

**Saint-Florentin.** Place Dubost, à Saint-Florentin. Tél. 03.86.35.34.47.  
**GENDARMERIE.**

**Joigny.** 10, rue du Maillet-d'Or. Tél. 03.86.19.34.50.

**Migennes.** 18, avenue Jean-Jaurès. Tél. 03.86.80.11.17.

**Saint-Florentin.** 4, rue Charles-Gounod. Tél. 03.86.35.14.17.

## LOISIRS

## PISCINES.

**Joigny.** Rue Lavoisier. Tél. 03.86.62.10.98. Ouverte de midi à 19 heures.

**Migennes.** Avenue de l'Europe. Tél. 03.86.80.19.02. Ouverte de 9 heures à 12 h 30, de 14 h 30 à 16 h 45 puis de 17 h 15 à 19 h 30.

**Saint-Florentin.** Rue des Frères-Chignardet, à Saint-Florentin. Tél. 03.86.43.40.04. Ouverte de 10 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

## BIBLIOTHÈQUES.

**Joigny.** Centre commercial de la Madeleine. Tél. 03.86.62.13.19. Fermée le vendredi.

**Migennes.** 23, avenue de l'Europe. Tél. 03.86.80.34.42. Ouverte de 13 h 30 à 17 heures.

**Saint-Florentin.** 12, promenade de la Vernée, à Saint-Florentin. Tél. 03.86.35.17.31.

Ouverte de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

## OFFICES DE TOURISME.

**Joigny.** 4, quai Ragobert. Tél. 03.86.62.11.05.

Ouvert de 9 h 30 à midi et de 14 heures à 18 h 30.

**Migennes.** 1, place François-Mitterrand. Tél. 03.86.80.03.70. Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

**Saint-Florentin.** 8, rue de la Terrasse. Tél. 03.86.35.11.86. Ouvert de 9 h 15 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 heures.

## DÉCHÈTERIES

**JOIGNY ET SAINT-JULIEN-DU-SAUT.** Ouvertes de 14 heures à 18 heures.

## GUERCHY.

Ouverte de 14 à 17 heures.

## BRIENON-SUR-ARMANÇON.

Ouverte de 14 à 19 heures.

## BONNARD.

## Fermée.

## ÉPINEAU-LES-VOVES.

Ouverte de 9 h 15 à midi et de 14 heures à 18 heures.

## SAINT-FLORENTIN.

Ouverte de 10 heures à midi et de 14 à 18 heures.

## EN BREF

## ANIMATIONS ■ Fête du port

À l'occasion de la Fête du port, un grand vide-greniers est organisé samedi 2 août, au port de Saint-Florentin, de 8 à 19 heures. Renseignements au 06.38.53.20.00. D'autre part, un dîner champêtre est prévu. Il sera suivi d'un bal et d'un karaoké. Tarif du repas : 10 € par personne ; 5 € par enfant jusqu'à 12 ans. Inscription à l'office de tourisme. ■

## CONCERTS ■ Orgue à l'église

L'association Points d'Orgue propose un concert ce vendredi 1<sup>er</sup> août, à 20 h 30. Michaël Matthes, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Troyes, se produira à l'église de Saint-Florentin. Puis, Géraud Guillemot, le titulaire des orgues de Saint-Florentin et de Chaource, offrira un concert vendredi 8 août à 20 h 30, en l'église de Saint-Florentin. Gratuits, libre participation. ■

## EXPOSITION ■ Michel Roetzer au musée

Jusqu'au 15 septembre, Michel Roetzer, sculpteur inscrit à l'Inventaire des métiers d'art rares de l'Unesco, présente une exposition temporaire au musée du Florentinois. Ses réalisations sont dans le thème de la fontaine aux Dragons, qu'il a réinventée : petite fontaine, grenouille, cadran solaire, statuette dans le style bourguignon champenois et la fameuse femme serpent présentée dans l'émission *Des racines et des ailes*. Le musée est ouvert du lundi au dimanche, de 10 heures à midi et de 14 à 18 heures. Entrée : 4 € pour les adultes ; 2 € pour les moins de 12 ans ; gratuit pour les moins de 6 ans et les membres de l'association des Amis du musée. ■



• Cheminée  
 • Chaudière  
 • Insert  
 • Poêle  
 • Cuisinière

L'énergie est notre avenir, économisons-la !  
 Ets BERTRAND Environnement  
 03 86 80 02 22

## GERMIGNY

**APÉRO-CONCERT.** L'association La Bande de Galopins invite le public à un apéro-concert sur la place de l'Église de Germigny. Il aura lieu ce vendredi 1<sup>er</sup> août, à partir de 19 h 30. La soirée sera animée par le duo Acousti-K composé de Jean-Yves et de Max. Petite restauration et buvette sur place. Entrée libre. Le stationnement des véhicules sera interdit sur la place. ■

## SAINT-FLORENTIN ■ Déficit budgétaire après le concert de Natasha St-Pier

## La Ville veut arrêter les frais

Le Théâtre de verdure du Jardin de l'Octroi n'a pas fait le plein pour le concert de Natasha St-Pier, le 28 juin. Un déficit de 25.000 € incite la commune à changer de formule.

Estelle Dissay

estelle.dissay@centrefrance.com

À peine 500 spectateurs ont assisté au concert de Natasha St-Pier, le 28 juin, au Théâtre de verdure du Jardin de l'Octroi prévu pour accueillir jusqu'à 900 personnes. « On a 25.000 € de déficit, a annoncé le maire, Yves Delot (UMP), en conseil municipal, mardi soir. Nous avons fait des essais et on en tire les conséquences. Nous allons baisser le budget et proposer des spectacles moins chers à l'avenir. »

Un budget de 35.000 € par spectacle

La commune et l'office de tourisme ont présenté des artistes de renommée nationale ces quatre der-



CHANTEUSE. Natasha St-Pier a donné un concert au Théâtre de verdure, le 28 juin. ARCHIVES P. T.

niers étés. De tels rendez-vous mobilisaient des sommes conséquentes. Les organisateurs s'exposaient forcément à des pertes, au vu de la capacité d'accueil du site.

« Il faut un budget de 35.000 € environ pour organiser ces spectacles, a souligné le maire à l'issue du conseil. Cette somme comprend l'organisation, la partie technique, les ca-

chets et l'hébergement des chanteurs. »

Les éditions 2011 et 2012 furent satisfaisantes. Pierre Perret et Patrick Sébastien avaient attiré respectivement 750 et 600 spectateurs, mais l'année dernière seulement 400 auditeurs sont venus écouter les Stentors.

Cette première déception avait encouragé la Ville à

baisser les tarifs de 38 à 28 € (sur place) et 35 € à 25 € (en prévente à l'office de tourisme). Malgré cet effort, le concert de Natasha St-Pier n'a pas connu l'affluence escomptée.

La Ville versera une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'office de tourisme « pour l'organisation et la prise en charge du concert du 28 juin ». ■

## BRIENON-SUR-ARMANÇON

## Des travaux pour une eau de qualité

La centrale hydroélectrique située sur l'Armançon fait l'objet d'un important chantier. Il devrait se prolonger jusqu'à la fin octobre et entre dans le cadre d'une volonté nationale et européenne d'optimiser la qualité des cours d'eau et la protection aquatique.

À Briennon, les aménagements prévus permettront notamment aux poissons de mieux circuler. En effet, une vis hydrodynamique sera mise en place afin d'augmenter la production électrique. Cet accessoire, de type vis sans fin (dite « d'Archimède »), permettra une production permanente alors que les turbines actuelles doivent être stoppées en période de basses eaux.

Une vis sans fin de 6 mètres de long

D'un diamètre impressionnant de 3,5 mètres pour 6 mètres de long, cette vis immergée n'aura aucune incidence sur la vie aquatique dont elle assure la totale sécurité, contrairement à une turbine. Elle arrivera d'Allemagne début septembre. Une fois installée, elle maintiendra au moins 5 m<sup>3</sup> par heure de débit dans l'Ar-



CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE. Ce chantier vise surtout à mettre aux normes la centrale hydroélectrique sur l'Armançon. PHOTO S. L.

mançon. Elle facilitera l'évacuation des sédiments et l'orientation de la faune vers une passe à poissons, permettant ainsi à ces derniers de monter ou de descendre le courant sans obstacle.

Le bassin de captage a été asséché le temps des travaux. La prise d'eau sera améliorée, grâce à une grille de 20 mm, dite « tête de poisson », pour éviter l'aspiration de la faune aquatique. L'objectif final est d'améliorer la qualité et la quantité des

eaux et des substrats, d'optimiser la morphologie des rivières tout en assurant la continuité écologique et la circulation des sédiments et des poissons.

La centrale hydroélectrique appartient à la société Les Vents de Belmont, basée à Bains-les-Bains (Vosges). Elle investit là un million d'euros. « Outre l'optimisation de la centrale, il s'agit prioritairement d'une mise en conformité », précise Bruno Chatillon, le responsable de la société. Celle-ci a

d'ailleurs créé, pour ce chantier, un emploi à temps plein (il concerne un employé qui était à mi-temps jusqu'à présent).

Les travaux sont effectués en liaison avec la Direction départementale du territoire (DDT), la préfecture, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le conseil général et la municipalité. L'ensemble du chantier est confié uniquement à des entreprises locales. ■